

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 67 (1928)
Heft: 48

Artikel: Pas dans le bail
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-222211>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

*Quand elle eut achevé son ultime chapitre,
Bas-Bleu s'en fut chez l'éditeur
Afin qu'il acceptât son titre...
Mais c'était un titre au porteur.*

Quant aux comédiennes, elles ne sont guère épargnées :

*Quand elle danse avec le pas lourd des chameaux,
On pense que parler fera mieux son affaire...
A peine a-t-elle dit deux mots,
C'est la danseuse qu'on préfère.*

Voici deux épigrammes sur l'argent :

*L'argent est rond ; c'est pour rouler.
Il est plat ; c'est pour empiler...
Mais, contribuable docile,
C'est toi qu'on roule et qu'on empile.*

Aux craintes du contribuable, s'ajoute le souci du possédant :

*J'ai conçu pour l'argent une haine secrète.
Il est de mon repos l'ennemi torturant ;
Car un souci me ronge, égal, mais différent
Quand j'en emprunte ou quand je prête.*

Outre ces épigrammes tirées du livre de M. G. Sauvaget intitulé : « Les Quatrains du Quatrain », on les trouve, pèle-mêle, dans les anthologies. En voici quelques-unes que recueillit Mme Amélie Ernst, lectrice en Sorbonne, dans son volume : « Mes lectures en vers » :

Moralité.

*Ne parler jamais qu'à propos
Est un rare et grand avantage.
Le silence est l'esprit des sots,
Et l'une des vertus du sage.*

Ch. de Bonnard.

Quatrain composé pour Mlle de la Vallière par la Princesse de Chimay :

*La nature prudente et sage
Force le temps à respecter
Les charmes de ce beau visage
Qu'elle n'aurait pu répéter.*

D'Emile Deschamps :

*J'aime mieux et ce n'est un faux fuyant subtil
Qu'on dise de moi d'une voix amie :
Pourquoi n'est-il pas de l'Académie ?
Que si l'on disait : Comment en est-il ?*

A Jeanne d'Arc (Mlle de Gounay) :

*— Comment concilier, vierge du ciel chérie,
La douceur de tes yeux et ce glaive irrité ?
— La douceur de mes yeux caresse ma patrie
Et ce glaive en fureur défend la liberté.*

Le titre de Héros.

*Le titre de Héros n'appartient qu'à ces hommes
Qui comme en l'âge d'or font cent biens ici-bas.
Peu de grands sont nés tels en cet âge où nous
sommes ;
L'univers leur sait gré du mal qu'ils ne font pas.*

La Fontaine.

La Gloire.

*Dans ce cimetière de gloire
Vous voulez ma cendre... à quoi bon ?
Pendant que j'inscris ma mémoire
Le temps pulvérise mon nom.*

Lamartine.

Ajouté au bas par Béranger :

*Si le temps peut montrer jusqu'où va son empire
Pulvérise en effet le beau nom que voilà,
Q'il daigne sur mon nom qu'après lui j'ose
Jeter un peu de cette cendre-là.*

Quatrain sur la comète qui parut en même temps que les « Burgraves » de Victor Hugo (Laurent-Jan) :

*Hugo lorgnant les voûtes bleues
Se demande avec embarras
Pourquoi les astres ont des queues
Quand les Burgraves n'en ont pas ?*

Le commencement et la fin (Eugène Manuel) :

*Enfant, à votre première heure,
On vous sourit et vous pleurez.
Puissiez-vous, quand vous partirez,
Sourire, alors que l'on vous pleure !*

Epitaphe.

*Ci-git un pauvre photographe
Qui vécut souffrant et perclus :
Il avait fait son épitaphe :
« Ne bougeons plus ! »*

Sur Maynard (Scarron) :

*Maynard qui fit des vers si bons
Eut un laurier pour récompense.
O siècle maudit... Quand j'y pense
On en fait autant aux jambons.*

A Grétry. (Voltaire) :

*La cour a sifflé tes talents
Paris applaudit tes merveilles,
Grétry, les oreilles des grands
Sont souvent de grandes oreilles.*

Quatrain fait à l'âge de dix ans par Voltaire contre les sonneurs de cloches :

*Persécuteurs du genre humain
Qui sonnez sans miséricorde
Que n'avez-vous au cou la corde
Que vous tenez dans votre main.*

Et pour terminer, citons encore ce sizain d'un inconnu qui peut fort bien se présenter sous le titre : « *In cauda venenum* » :

*Qu'une femme parle sans langue
Et fasse même une barangue,
Je le crois bien ;
Qu'ayant une langue au contraire
Une femme puisse se taire
Je n'en crois rien.*

Pour copie conforme :

J. des S.

Un procédé brutal. — En correctionnelle :

— Pourquoi avez-vous jeté un chenet à la tête de votre femme ?

— Pour lui faire goûter les douceurs du foyer, mon président.

Pas dans le bail. — Le juge. — Vous êtes accusé d'avoir donné un coup de poing à votre propriétaire. Vous avez outrepassé vos droits !

Le prévenu. — Je ne pense pas, car je ne vois pas, dans mon bail, que ça soit défendu.

LA GIRAFE

 A girafe est une chèvre qui se monte le cou et qui marche sur un grand pied ; en un mot, c'est une chèvre qui fait la bégueule ! On rencontre la girafe en Afrique ; elle ne se plait pas dans notre pays démocratique, ce n'est pas son genre. La girafe a des idées de hauteur ; elle ne broute que les palmes des palmiers et dédaigne l'herbe, que nos humbles et sympathiques chèvres savourent avec tant de plaisir ; elle est du reste trop paresseuse pour se baisser ; et, elle croirait déchoir en s'abaissant pour brouter à terre. On trouve cependant quelques girafes au Jardin d'acclimatation, à Paris, où elles trouvent en abondance des palmes académiques, qui conviennent admirablement à son caractère orgueilleux et hautain ! La girafe n'est pas un animal domestique ; on a renoncé à la domestiquer, parce qu'il faudrait faire des écuries trop hautes et trop coûteuses pour la loger ; en outre, il faudrait prendre une échelle pour la traire et pour lui mettre une clochette pour aller en champ. La girafe porte la mode, elle s'habille d'une fourrure de léopard. Le mâle de la girafe a deux espèces de cornes sur le front ; en cela, il ressemble à beaucoup de monteurs de cou de diverses espèces ! La girafe doit avoir plus de plaisir, lorsqu'elle boit, que n'importe quel autre animal, parce qu'elle a un grand cou. Elle doit être heureuse ; car elle est bien au-dessus de toutes les bassesses de ce monde. Heureusement qu'elle vit en Afrique ; car, chez nous, la profusion de lignes électriques à haute tension serait, pour elle, un sérieux obstacle et un perpétuel danger. La girafe ne rue pas, comme les animaux domestiques ; son derrière étant déjà suffisamment haut, elle n'a pas besoin de le lever ! Il paraît que, dans certaines grandes villes, on a songé à dresser des girafes pour permettre aux agents de la circulation de s'en servir de monture et d'être ainsi plus à la hauteur de leur tâche ; mais la forte déclivité du dos de cet animal (la girafe, pas l'agent) n'a pas permis de réaliser cette innovation. Si la girafe

était susceptible de servir de monture, il y a bien des amateurs d'équitation, civils et militaires, qui l'enfourcheraient pour être plus en vue ! On prétend que la girafe a mauvais caractère et qu'elle n'est pas sociable ; rien là d'étonnant, on ne la voit pas bien goûter la compagnie d'un chien basset ou d'un hérisson ! Je me suis toujours demandé comment Noé avait fait pour mettre un couple de girafes dans son arche pour les sauver du déluge !

Pierre Ozaire.

IL FAUT CHASSER LES LOUPS...

 EUX qui utilisent quelques-uns de leurs loisirs pour jeter un regard inquisiteur dans ces vieux papiers de tout genre et de toute époque auxquels on donne le nom distingué « d'archives communales » auront rencontré parfois la mention d'un don fait par telle caisse communale à « des porteurs de peaux de loups de Combremont ».

Voici l'explication de cette inscription qui rappelle une époque disparue.

La partie élevée du territoire de Combremont le Petit est recouverte par la Grande forêt de Montfrioud qui paraît avoir été un des derniers refuge des loups dans notre plateau Vaudois ; il y en avait encore au XVIII^e siècle.

Or les gens courageux de Combremont le Petit leur faisaient une chasse... à mort ! Au moyen de filets, ils s'emparaient des carnassiers et les assommaient. Leur attirail de guerre était serré à l'entrée de la Forêt, dans une remise appelée la « tsapa aâ laô » (le nom « Vers la Châpaz » en est resté aux Champs voisins.)

La pratique de cette chasse était coûteuse, fatigante et dangereuse. Ceux qui la faisaient méritaient un encouragement : aussi, LL. EE. leur octroyèrent, par un décret de 1694, une somme de 60 florins pour chaque loup pris ou tué. Cette somme était payée par le baillage de Moudon, ce qui était juste, parce que toute la contrée bénéficiait de la disparition de ces hôtes peu réconfortants. Mais à part cette prime, lorsqu'ils avaient fait une bonne prise, les chasseurs allaient trouver le Châtelain qui leur donnait une déclaration ainsi libellée (c'est celle du 2 juillet 1736.)

« Savoir fais à tous, Que les honnorable Chasseurs du dit Combremont, Entretenans à leur propres frais une grande chasse spécifiquement destinée à attraper des Loups. Et que par une suite de leur courageuse vigilance... Ils ont d'orechef suivant leur constante et louable pratique, fait une Battue dans leurs Bois le 19 juillet 1736 avec tant de bonheur et de succès, q de la Troupe de ces effroyables bêtes qui cruellement désolé les Troupeaux... ils en ont nouveau attrapé et assommé dans leurs fls une grande et furieuse Louve. Et cela sans parler des deux grands Loups qu'ils avaient p. reillement attrapés auparavant, l'un le 30 fvrier et l'autre le 8 juin de cette même année. »

« Et si l'on ajoute que cette dernière prise était une Louve, qui de la nature est beaucoup plus vorace que le Loup et qui par la propriété de son sexe est un Instrument fécond en la propagation de son espèce, l'on trouvera sans dout d'autant plus visible l'avantage que tout le p retire de l'activité et des dépenses des dits honnables chasseurs... Tous les honnêtes gens à leurs Quéteurs commis s'adresseront, proportionneront leur reconnaissance et leurs libéralitez, au zèle et aux fatigantes courses des dits hon. Chasseurs, a ces causes ils sont ici bien recommandés. »

Et les quêteurs commis (pour cette fois François et Jean Roud) munis de la déclaration du Châtelain et l'épaule chargée de la peau de la Louve, s'en allaient de lieu en lieu, jusqu'à Morat et revenaient jusqu'à Chardonnes et Chêbres pour rentrer dans leur village, la bourse garnie et sans doute le cœur en fête après avoir ainsi parcouru ce bon pays de Vaud.

Il serait intéressant de connaître la somme ainsi récoltée : elle devait être assez rondelette. Mais on peut supposer aussi combien de bonnes soirées ont été vécues dans les auberges des vil-